



ÉDITO

Après un an et demi d'inquiétude et d'organisations contraignantes pour faire face à cette pandémie qui s'est abattue sur le monde entier, il semble que l'horizon s'éclaircisse malgré la nécessité de maintenir une extrême vigilance dans nos comportements.

À l'échelon national, si des moyens importants ont été mis en place pour assurer notre sécurité sanitaire, prévenir la maladie par la vaccination et soutenir nos entreprises, je tiens à remercier particulièrement l'ensemble du personnel médical et soignant qui s'est investi dans cette lutte de longue haleine.

À notre échelon local, je veux également remercier tout le personnel communal qui s'est mobilisé dans son domaine respectif pour assurer la continuité des services en conformité réglementaire. L'application de lourds protocoles sanitaires a bouleversé les organisations notamment au niveau des écoles et de l'Accueil de loisirs mais chacun a fait preuve de son engagement dans ce combat.

Le retour à la vie presque normale est attendu et « la fête de l'été » du 3 juillet dernier a démontré que les Leudevillois avaient à nouveau encore envie de faire la fête pour retrouver de la convivialité. Les jeux de l'après-midi ont réuni de nombreux enfants et la soirée festive musicale et de restauration diversifiée a permis un partage agréable dans la détente et la bonne humeur.

La prochaine manifestation est déjà fixée au samedi 4 septembre avec l'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune ainsi que le forum annuel des associations.

Profitez-bien de ces vacances pour vous reposer et vous ressourcer tout en continuant à rester prudents.

Je vous souhaite un très bel été.

Jean-Pierre Lecomte



Fête de l'été 2021

VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE

Résultats des élections départementales et régionales du 27 juin 2021

LEUDEVILLE - Elections Départementales			
	Nombre	%	
Inscrits	1019		
Votants	395	38,76	
Abstentions	624	61,24	
Exprimés	368	36,11	
Blancs	17	1,67	
Nuls	10	0,98	

	Nombre	%	
MEARY/RIGAUT L'union fait l'Essonne	264	71,74	
CATRAIN/POUZOL Naturellement, l'Essonne	104	28,26	

LEUDEVILLE - Elections Régionales			
	Nombre	%	
Inscrits	1019		
Votants	395	38,76	
Abstentions	624	61,24	
Exprimés	368	37,78	
Blancs	7	0,69	
Nuls	3	0,29	

	Nombre	%	
Valérie PÉCRESSE Libres, les Républicains et PUDI	170	44,16	
Jordan BARDELLA Le Rassemblement National	73	18,96	
Julien BAYOU Europe Ecologies Les verts et Génération.s	105	27,27	
Laurent SAINT-MARTIN La République en Marche et Le Modem	37	9,61	

Les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal !

Malgré nos appels répétés à la propreté de nos rues et espaces verts, trop de déjections canines sont régulièrement retrouvées sur les pelouses, trottoirs et l'ensemble de l'espace public fréquenté par les enfants, les familles et entretenus par les services techniques de la commune.

Pour rappel :

des bornes de propreté ont été installées au stade de football, terrain de tennis et rue du Puits Minard.



Veillez les utiliser !

L'ambroisie en Essonne

L'arrêté préfectoral ARS-91-2021-VSS-SE n° 30 du 7 juin 2021 prescrit la destruction obligatoire de l'ambroisie à feuilles d'armoïse, de l'ambroisie à épis lisses et de l'ambroisie trifide.

Cette espèce végétale exotique envahissante et très allergisante (fin de l'été) pose problème sur le plan environnemental, sanitaire, agricole et de fait économique. Elle peut coloniser différents milieux (parcelles agricoles, chantiers, bords de route, cours d'eau...). Elle a été détectée dans tous les départements d'Ile de France.

Sa présence doit être signalée. Pour se faire, nous vous invitons à vous rendre en mairie.



C.C.V.E COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

Tarifs des titres de transports scolaires pour l'année 2021/2022

Le 1^{er} juin dernier, le Conseil communautaire a fixé les participations annuelles des familles pour l'année scolaire 2021/2022 comme suit :

1) aux élèves du territoire ayant souscrit une carte Scol'R, scolarisés dans un établissement privé ou public de secteur :

- 24 € pour les élèves du primaire, éligibles ou non éligibles
- 25 € pour les collégiens et lycéens boursiers éligibles ou non éligibles
- 50 € pour les collégiens et lycéens non boursiers, éligibles ou non éligibles

2) aux élèves du territoire ayant souscrit une « carte scolaire bus ligne régulière » ou « carte scolaire bus RPI », scolarisés dans un établissement privé ou public de secteur :

- 25 € pour les collégiens et lycéens boursiers
- 50 € pour les collégiens et lycéens non boursiers

3) aux lycéens du territoire ayant souscrit un forfait « Imagin'R scolaire » et empruntant les lignes 284.04 et 286.06, scolarisés dans un établissement privé ou public de secteur :

- 25 € pour les lycéens boursiers
- 50 € pour les lycéens non boursiers

1) Sécurité

Toute piscine enterrée non close privative à usage individuel doit être pourvue d'au moins un des 4 dispositifs de sécurité normalisés visant à prévenir le risque de noyade : abri, alarme, barrières ou couverture.

Les propriétaires qui ne satisfont pas à cette obligation encourent des sanctions pénales notamment une amende de 45 000 euros.

A noter que ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.



2) Evacuation de l'eau

Vous pouvez être amené à évacuer l'eau de votre piscine.

L'article R 1331-2 du code de santé publique interdit d'introduire des eaux de vidange de piscine dans les réseaux d'assainissement collectif (tout à l'égout).

La vidange peut s'effectuer soit :

- ⇒ Par infiltration dans le sol : dans la mesure du possible par puisard ou épandage
- ⇒ Si votre piscine est raccordée au réseau collectif d'eau pluviale, vous pourrez y évacuer l'eau de votre piscine à la condition expresse d'avoir stoppé le traitement au chlore 15 jours au préalable. Une autorisation du maire ou du syndicat est indispensable (délai 4 mois). Elle dépendra des caractéristiques des ouvrages de collecte et de traitement et ne devra pas avoir d'impact sur la qualité du lieu récepteur du rejet final. Elle mentionnera le débit maximal autorisé. La vidange devra être interrompue en cas de fortes pluies pour ne pas saturer le réseau.
- ⇒ En ayant recours à un vidangeur professionnel.

Exercice du droit de recours contre une autorisation d'urbanisme par une association

Une association n'est recevable à agir contre une décision relative à l'occupation ou l'utilisation des sols que si le dépôt des statuts de l'association en préfecture est intervenu au moins un an avant l'affichage en mairie de la demande du pétitionnaire.

Réfection de la porte principale de l'église (2^{ème} semestre 2021)



Au fil du temps, la porte cloutée s'est abîmée et nécessite une rénovation conséquente permettant ainsi de poursuivre l'entretien de l'église située au cœur du village. Différents travaux ont été réalisés par les municipalités précédentes (chauffage, rénovation de la nef ainsi que des vitraux, démoussage de la toiture).

Le montant du devis s'élève à 11 312 € HT. Une subvention dans le cadre du fonds de concours « Petit patrimoine touristique » de la CCVE a été sollicitée. Le Conseil communautaire au cours de sa séance du 29 juin dernier a délibéré et une subvention de 5 541,74€ a été attribuée à Leudeville.

D'autre part, un généreux don de 2 000 € provenant d'une Leudeilloise aujourd'hui malheureusement décédée, avait été effectué au profit de la commune dans le cadre d'un investissement pour l'église.

Cette somme sera donc utilisée pour cette rénovation.

La municipalité lui en est particulièrement reconnaissante.

Travaux de réfection de la chaussée Carrefour Rue de la Croix Boissée et Chemin du Piège

Suite à l'affaissement de la chaussée au niveau de ce carrefour, des travaux de remise en état s'imposent en raison de la forte circulation. Ces travaux seront entrepris au 2^{ème} semestre 2021.



La municipalité, les associations et de nombreux bénévoles se sont mobilisés ce **samedi 3 juillet** pour fêter l'été. De multiples activités sportives et ludiques se sont déroulées au cours de cette journée attirant petits et grands. Dès le matin dans le bois, animation tout public de **Chi Gong et Tai Chi Chuan** par le Tai Chi Club.



Puis à 14h, début des activités sur le stade de football qui avait été aménagé pour accueillir notamment : un atelier de Scrapbooking, la Ludothèque avec jeux de société, jeux de cartes et d'adresse, des démonstrations d'exercices sous la houlette de la Gymnastique Volontaire, de nombreuses attractions pour enfants organisées par l'association « Prends soin de toi » telles que Chase Tag, panna foot, disc-golf, labyrinthe d'orientation, Bungee Pump, tir à l'arc et à la carabine, etc...

Cet après-midi de détente a réuni enfants et parents sous un ciel clément et dans la bonne humeur !

Bravo à tous les participants et aux associations qui vous ont proposé cette journée ludique et sportive : **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, LEUD'EVEIL, LEU'SCRAP 91, PEP'S du TILLEUL, PREND SOIN DE TOI, TAI CHI CLUB** ainsi que la **LUDOTHEQUE**.



Fête de l'été au city-stade samedi 3 juillet

Dès 16h au City-stade le stand de vente de crêpes, gâteaux et boissons au profit de la Caisse des écoles a connu un franc succès.

Alexis, Clément, Hayden, Kelian, Lilou, Lisa et Timéo, Conseillers Municipaux Enfants, ont joué pleinement leur rôle en s'impliquant dans la vente de ces pâtisseries et en assurant l'animation des différents jeux prévus pour les petits tels que pêche à la ligne, chamboule-tout et cadres photos. Quant aux plus grands, panna foot et double duch avaient été installés pour leur plus grand plaisir.



La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit dans une atmosphère particulièrement chaleureuse et conviviale autour des différents stands de restauration : **Banokit, Camion à 5 Pâtes, La Crêpe de Grand'Ma, Comité des Fêtes et Franky Pizzas.** Nous tenons à les remercier tous vivement de leur participation active.

L'orchestre **Spider Pig** a largement contribué par son animation musicale à faire de cette fête un moment de retrouvailles, d'échange, de danse et de joie, que les Leudevillois venus en grand nombre en famille ou avec leurs amis (plus de 200 personnes étaient présentes) ont vraiment apprécié après de longs mois d'isolement.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la préparation, au déroulement et à la réussite de cet évènement tant attendu.

Ambiance endiablée assurée en soirée
par le groupe musical **Spider Pig**
Nos félicitations pour leur excellente prestation !



Remise des livres et calculatrices aux élèves



Samedi 26 juin 2021 : En présence de Mesdames Crétiert et Huard et de Monsieur Daury, les élèves de grande section de maternelle se sont vu remettre un livre sur les Alphas à l'occasion de leur passage au CP. Quant aux futurs collégiens, ils ont reçu la calculatrice pour leur entrée en 6^{ème}. Petits et grands étaient ravis. Malgré un temps incertain, nous avons pu partager un moment convivial tous ensemble.

Le mystère de la boîte à livres

ENQUÊTE

Depuis quelque temps, la boîte à livres subit un rangement très organisé. Les livres sont principalement concentrés sur la 1^{ère} étagère. Après enquête, un grand mystère vient peut être d'être élucidé.

Nos chers petits Leudevilloises et Leudevillois ont trouvé un nouveau jeu, fort sympathique, qui consiste à rentrer dans l'étage du bas. Effectivement, ce jeu rassemble l'imagination, l'agilité et la souplesse.

En dehors des traces de chaussures dans la boîte, il serait d'une part dommage que les enfants se blessent avec les vis, clous et bois pointus si la boîte venait à se fendre et qu'elle soit détériorée puisqu'elle vient juste d'être installée.

Ce projet a été porté par le **Conseil Municipal des Enfants** et construit par l'**équipe d'animation de l'Accueil de loisirs**. Nous vous remercions de rappeler aux enfants que celle-ci n'a pas pour but d'accueillir un concours de contorsionnistes. Nous comptons sur le respect de chacun pour assurer de bonnes lectures.



Parole à la jeunesse



A compter de septembre, nous souhaitons proposer aux adolescents (à partir de la 6^{ème}) des activités sportives, ludiques et culturelles. Ces temps d'animation auront lieu certains mercredis après-midis et durant les vacances scolaires.

Afin de répondre au mieux à leur attente, nous proposons aux jeunes de nous transmettre leurs idées :

soit par mail : boiteaidees.leudeville@gmail.com

soit sur papier libre à remettre dans une enveloppe en mairie ou dans la boîte aux lettres

Vos contributions permettront d'inspirer des projets, nous comptons sur vous !

Quelques règles concernant la boîte à idées :

- Nom et prénom mentionnés, les propositions anonymes ne seront pas prises en compte
- Coordonnées où vous joindre (mail et/ou téléphone)
- Uniquement des idées constructives et des suggestions positives



Depuis le 1^{er} janvier, l'offre « 100% santé » pour les lunettes, les audio- prothèses et le dentaire (couronnes, bridges et dentiers) donne accès à des soins et des équipements pris en charge à 100% après remboursement par l'Assurance maladie et les complémentaires santé. Le 100% Santé se déploie depuis 2019. En 2021, tout est en place pour les aides auditives et l'optique. Le dispositif pour le dentaire inclura encore plus de soins en 2022.

Concrètement, comment fonctionne le 100% Santé ?

Toute personne bénéficiant d'un contrat « responsable » par sa complémentaire santé ou de la complémentaire santé solidaire peut bénéficier de l'offre 100% Santé.

Qu'est-ce qu'un contrat responsable ?

C'est un contrat qui prévoit des planchers et des plafonds de prise en charge et encourage le patient à respecter le parcours de soins. Les contrats responsables couvrent 98% des bénéficiaires des contrats complémentaire santé souscrits.

Trois familles de soins sont concernées par le 100% Santé :

- Les aides auditives (audio prothèses)
- L'optique (lunettes de vue)
- Le dentaire (prothèses dentaires)

L'audio prothésiste ou l'opticien consulté effectue un devis :

au moins un des équipements proposés doit être un équipement dit « 100% Santé ».

Le dentiste consulté présente un devis avec un plan de traitement précisant les soins à réaliser.

Dans le devis du dentiste doit figurer le panier 100% Santé entièrement remboursé, si les soins à réaliser existent avec l'offre 100% Santé.

Chacun reste libre de choisir son soin ou son équipement.

Des aides auditives de qualité prises en charge à 100%

Depuis le 1^{er} janvier 2021, des équipements 100% Santé sont garantis sans reste à charge, grâce au financement de l'Assurance maladie et des complémentaires santé. Tous les audio prothésistes doivent obligatoirement, depuis le 1^{er} janvier 2020, proposer un devis comportant au moins une offre 100% Santé pour chaque oreille. Dans l'offre 100% Santé, il y a un large choix d'aides auditives pour répondre au besoin de chacun :

- Intra-auriculaires, écouteur déporté, contours d'oreille...
- 12 canaux de réglages ou dispositif de qualité équivalente ;
- nombreuses fonctionnalités : anti-acouphènes, réducteur de bruit du vent, anti-larsen, Bluetooth....

Un choix étendu de prothèses dentaires prises en charge à 100%

Depuis le 1^{er} janvier 2021, de nombreux soins et équipements ont été ajoutés à l'offre 100% Santé mise en place en 2020 : les dentiers partiels ou complets en résine, la réparation et changement de ces dentiers (pour tout ou partie des dents).

La prise en charge à 100% des lunettes depuis 2020 :

Les opticiens proposent depuis 2020 une offre 100% Santé comprenant des montures et des verres de qualité, intégralement remboursés si le patient bénéficie d'un contrat complémentaire santé responsable.

Les opticiens doivent proposer au minimum 17 modèles différents de montures pour les adultes et 10 modèles de montures pour les enfants, en 2 coloris différents. Les verres répondent à tous les besoins de correction visuelle et présentent de bonnes performances techniques : amincissement, verres anti-rayures, verres anti-reflets.

Il est possible de choisir des verres de l'offre 100% Santé et de prendre une monture en dehors de cette offre.

La monture ne pourra alors pas être remboursée plus de 100 euros par la complémentaire santé. Le choix inverse est également possible : il est possible de choisir une monture 100% Santé et des verres hors 100% Santé, pris en charge selon les conditions prévues par la complémentaire santé de l'assuré.

A noter : Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les opticiens ont l'obligation de présenter un devis comportant au minimum un équipement 100% Santé.

Source : L'Assurance Maladie



Félicitations aux bacheliers 2021 !

Le CCAS offre pour la deuxième année aux **bacheliers reçus avec mention à l'examen du baccalauréat** général, technologique ou professionnel, résidant à Leudeville l'année d'obtention du diplôme, **un bon d'achat multi-enseignes** afin de récompenser leur travail :

- Mention très bien : 100 €
- Mention bien : 60 €
- Mention assez bien : 30 €



Les étudiants concernés doivent se déplacer en mairie et présenter leur diplôme, une pièce d'identité et un justificatif de domicile **avant le 10 septembre 2021**.

LE COMITE DES FETES LANCE UN APPEL !

Le Comité des Fêtes de Leudeville est une des plus anciennes associations de notre village, créée en 1976. L'idée était au départ de maintenir l'esprit de village et d'organiser des manifestations en tous genres à l'intention des habitants de la commune.



De nombreux événements ont été orchestrés au cours des dernières décennies par ce Comité, notamment la vente de brioches, dont la tradition se perpétue et qui aujourd'hui encore connaît un grand succès surtout auprès des enfants. Au fil des ans, on a pu voir des chars décorés et fleuris défilier lors de la fête du village, puis au début des années 2000 afin de procurer une activité supplémentaire à la fête foraine, a été lancée la brocante annuelle qui attire un bon nombre de visiteurs des communes avoisinantes.

Des soirées dansantes ont eu lieu chaque année, dont l'une a été par la suite remplacée par la soirée de printemps au profit des Restos du Cœur à partir de 2005.

Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet qui se tenait autrefois au centre du village a été déplacé ultérieurement, pour des raisons de commodité et de sécurité, sur le stade et il s'y est rajouté le feu de la Saint Jean depuis plus de 20 ans. Cet événement conjoint se déroule habituellement à la fin Juin.

Le Comité des Fêtes est composé de près d'une quinzaine de membres qui s'investissent bénévolement afin de faire vivre cet esprit communal et apporter une dynamique par la tenue par exemple d'un stand de buvette, frites et saucisses lors de la fête du village, celle de la musique, etc... Excepté un adulte plus jeune, les autres membres ont entre temps pris de l'âge et sont désormais tous des retraités. Il est essentiel de maintenir nos traditions de convivialité ; c'est pourquoi nous avons aujourd'hui besoin de nouveaux bénévoles adultes pour renforcer l'équipe, proposer de nouvelles activités et festivités répondant aux besoins de notre époque. Nous sommes ouverts à vos propositions et souhaitons que nombre de lecteurs se manifestent pour venir nous soutenir et à terme prendre la relève, faute de quoi, cette association risque de ne plus pouvoir assurer l'avenir.

Nous comptons donc sur votre mobilisation et vos idées pour redonner un nouveau souffle à notre association. N'hésitez pas à venir nous rejoindre avec votre enthousiasme et vos initiatives en contactant Christian Vitti, Président du Comité des Fêtes : christianvitti@orange.fr Tél : 06 76 29 06 40. L'âme de leudeville ne pourra survivre que grâce à votre soutien et vos propositions d'animation destinées à fédérer tous les Leudevillois. Ces moments de joie et de partage ont toujours été très appréciés ; ils sont particulièrement précieux en cette période d'isolement et de repli sur soi que nous venons de connaître en raison de la crise sanitaire.

Marché de Noël 2021



Le contexte sanitaire nous a contraints à annuler notre traditionnel marché de Noël 2020. Notre motivation reste intacte afin de vous proposer sa 6^{ème} édition salle des Loisirs .

les 4 et 5 décembre prochains
Notez bien ces dates !

Retrouvez toute l'actualité
municipale sur www.leudeville.fr



AGENDA

- 4 septembre :** Accueil des nouveaux habitants
Forum des Associations
- 16 septembre :** Sortie culturelle : Journée dans l'Yonne
- 2 octobre :** Octobre rose 
« Leudeville a un grand »
- 4-8 octobre :** Fête de la science
- 21 octobre :** Sortie culturelle : Versailles (côté ville)

Flash info, édition juillet 2021
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication

